

2  
0  
2  
3

# RAPPORT D'ACTIVITÉS



# SOMMAIRE

---

---

**3** LE MOT DU PRÉSIDENT

---

**4** LA COMPOSITION DE NOTRE ÉQUIPE

---

**8** LES MISSIONS RÉGALIENNES

Le tableau

Les suspensions et radiations pour défaut d'assurance

Déontologie et litiges

Chambre régionale de discipline

La formation

---

**14** LE BILAN FINANCIER

---

**16** NOTRE STRATÉGIE POUR DÉFENDRE  
L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE L'ARCHITECTURE

Journées de travail avec les partenaires

Cap sur la rénovation

Médiation et conseils en architecture

Formations aux matériaux biosourcés et au réemploi

Sensibilisation en milieu scolaire

---

**21** NOS OUTILS DE COMMUNICATION

---

**22** L'ANNÉE 2023 EN IMAGES

---

**25** NOS PARTENAIRES

---

**26** PERSPECTIVES

## Chère consœur, cher confrère,

Représentations, formations, sensibilisation, médiation, influence... Les actions portées par l'Ordre ont été nombreuses au bénéfice du **rayonnement de la profession** et de l'architecture, d'intérêt public.

Nous avons fait nôtre le plaidoyer « **L'architecture comme solution** » et nous avons décidé d'aller à la rencontre des différents acteurs, tant institutionnels, associatifs que professionnels du Grand Est, intéressés par nos sujets de prédilection : la rénovation globale et performante, les matériaux biosourcés, les formations initiales et professionnelles, la sensibilisation à l'architecture et aux bonnes pratiques, et la « qualité » de l'architecture en général. Il s'agit d'initier des partenariats durables (mise en place de formations, de « passerelles » de reconnaissance et de complémentarités professionnelles au quotidien etc.) ou diverses actions ponctuelles (conférences, tables rondes, publications etc.). Cela nous a permis de mieux les connaître et surtout de **mieux faire connaître la profession** d'architecte.

C'est ainsi qu'aux côtés de nos divers partenaires (vous les découvrirez en fin de document) nous avons œuvré et travaillé avec eux pour (ré)interroger et améliorer les pratiques professionnelles, confronter nos expériences et réfléchir à des outils de communication communs.

Nos relations et nos stratégies de déploiement, désormais soutenues avec le Conseil National de l'Ordre des Architectes, permettent de collaborer efficacement et de façon coordonnée dans les différentes échelles d'interventions et d'influences des architectes. Elles permettent aussi de mettre en commun bon nombre d'outils et de supports de communication utiles à tous.

En parallèle de la concrétisation de ces actions, l'institution a naturellement mené à bien ses **missions régaliennes essentielles** que sont la tenue du tableau, le respect des règles déontologiques, l'organisation de conciliations et le contrôle des formes juridiques.

Notre équipe de salariés y est quasi exclusivement dédiée et travaille de concert avec les conseillères et conseillers ordinaires pour délivrer un service à la hauteur de vos attentes et de vos besoins professionnels.

Je tiens ici à toutes et tous les **remercier sincèrement**, et les conseillers sortants à l'occasion des dernières élections ordinaires comme ceux qui restent, pour leur engagement tout au long de ces années passées ensemble.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture de ce rapport d'activités 2023.

**François Liermann,**

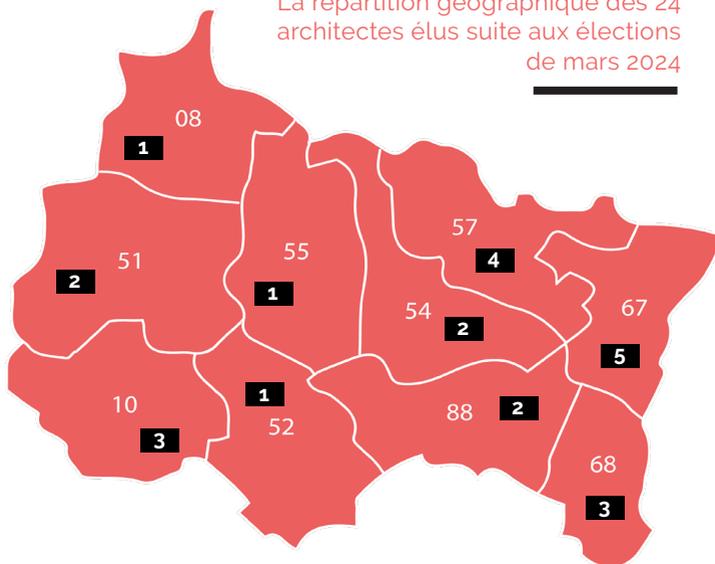
Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Grand Est

# Une équipe représentative de l'ensemble du territoire et de la diversité des pratiques

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Grand Est est composé de **24 architectes élus** et d'une équipe de **6 salariés**. On compte à minima **un élu par département** pour garantir une représentativité équitable des territoires.

Les salariés sont répartis sur **3 pôles** (Châlons-en-Champagne, Nancy et Strasbourg) et travaillent de manière collaborative pour assurer les différentes missions de l'Ordre et répondre aux sollicitations des consoeurs et des confrères.

La répartition géographique des 24 architectes élus suite aux élections de mars 2024



# LES ÉLU(E)S 2024 DE L'ORDRE DES ARCHITECTES GRAND EST



**Anaïs Bineteau**  
référente départementale  
des Ardennes  
■ [a-bineteau@croa-ge.org](mailto:a-bineteau@croa-ge.org)



**Jean-Marc Biry**  
département du Bas-Rhin  
■ [jm-biry@croa-ge.org](mailto:jm-biry@croa-ge.org)



**Claire Boulanger**  
département de la Moselle  
■ [c-boulanger@croa-ge.org](mailto:c-boulanger@croa-ge.org)



**Emmanuel Camus**  
vice-président  
département de l'Aube  
■ [e-camus@croa-ge.org](mailto:e-camus@croa-ge.org)



**Julien Defer**  
référent formation  
référent départemental  
de la Meuse  
■ [j-defer@croa-ge.org](mailto:j-defer@croa-ge.org)



**Franck Deroche**  
référent départemental  
de la Marne  
■ [f-deroche@croa-ge.org](mailto:f-deroche@croa-ge.org)



**Stéphane Gutfrind**  
référent départemental  
de Meurthe-et-Moselle  
■ [s-gutfrind@croa-ge.org](mailto:s-gutfrind@croa-ge.org)



**Sabine Kerber**  
département de la Marne  
■ [s-kerber@croa-ge.org](mailto:s-kerber@croa-ge.org)



**Catherine Kister**  
trésorière adjointe  
référente départementale  
de l'Aube  
■ [c-kister@croa-ge.org](mailto:c-kister@croa-ge.org)



**Mireille Kuentz**  
vice-présidente  
département du Haut-Rhin  
■ [m-kuentz@croa-ge.org](mailto:m-kuentz@croa-ge.org)



**Virginie Lemee**  
référente départementale  
du Bas-Rhin  
■ [v-lemee@croa-ge.org](mailto:v-lemee@croa-ge.org)



**Marie Lettermann**  
référente départementale  
du Haut-Rhin  
■ [m-lettermann@croa-ge.org](mailto:m-lettermann@croa-ge.org)

# LES ÉLU(E)S 2024 DE L'ORDRE DES ARCHITECTES GRAND EST



**François Liermann**  
président  
département du Bas-Rhin  
■ [f-liermann@croa-ge.org](mailto:f-liermann@croa-ge.org)



**Rebecca Lomholt**  
référente départementale  
de Haute-Marne  
■ [r-lomholt@croa-ge.org](mailto:r-lomholt@croa-ge.org)



**Julien Maddalon**  
trésorier  
département  
de Meurthe-et-Moselle  
■ [j-maddalon@croa-ge.org](mailto:j-maddalon@croa-ge.org)



**Nicolas Mire**  
réfèrent juridique  
réfèrent départemental  
des Vosges  
■ [n-mire@croa-ge.org](mailto:n-mire@croa-ge.org)



**Etienne Rohrer**  
réfèrent communication  
département du Bas-Rhin  
■ [e-rohrer@croa-ge.org](mailto:e-rohrer@croa-ge.org)



**Julie Rouy**  
référente départementale  
de Moselle  
■ [j-rouy@croa-ge.org](mailto:j-rouy@croa-ge.org)



**Jeanne Claire Schnebelen**  
département du Haut-Rhin  
■ [jc-schnebelen@croa-ge.org](mailto:jc-schnebelen@croa-ge.org)



**Patrick Schoumacher**  
département de la Moselle  
■ [p-schoumacher@croa-ge.org](mailto:p-schoumacher@croa-ge.org)



**François Siettel**  
secrétaire  
département des Vosges  
■ [f-siettel@croa-ge.org](mailto:f-siettel@croa-ge.org)



**Victoria Soret**  
vice-présidente  
département de l'Aube  
■ [v-soret@croa-ge.org](mailto:v-soret@croa-ge.org)



**Florian Stoffel**  
secrétaire adjoint  
département de la Moselle  
■ [f-stoffel@croa-ge.org](mailto:f-stoffel@croa-ge.org)



**Michel Zint**  
département du Bas-Rhin  
■ [m-zint@croa-ge.org](mailto:m-zint@croa-ge.org)

# LES SALARIÉS DE L'ORDRE DES ARCHITECTES GRAND EST



**Marie-Christine Agostini**

Responsable du pôle de Nancy (siège)  
■ [contact@croa-ge.org](mailto:contact@croa-ge.org)



**Sylvie Frey**

Responsable juridique, pôle de Strasbourg  
■ [juridique@croa-ge.org](mailto:juridique@croa-ge.org)



**Jordan Jaeger**

Assistant juridique, pôle de Nancy  
■ [juridique@croa-ge.org](mailto:juridique@croa-ge.org)



**Vanessa Marquez**

Responsable du pôle de Châlons-en-Champagne  
■ [chalons@croa-ge.org](mailto:chalons@croa-ge.org)



**Sandra Muller**

Responsable du pôle de Strasbourg  
■ [strasbourg@croa-ge.org](mailto:strasbourg@croa-ge.org)



**Emmanuelle Olland**

Chargée de développement et de communication, pôle de Strasbourg  
■ [communication@croa-ge.org](mailto:communication@croa-ge.org)

# LES PÔLES DE L'ORDRE DES ARCHITECTES GRAND EST



**Pôle de Châlons-en-Champagne**

Maison Clémangis,  
1 placette du Cloître  
51000 Châlons-en-Champagne  
■ dans le même bâtiment : la Maison de l'architecture de Champagne-Ardenne.



**Pôle de Nancy (siège)**

24 rue du Haut Bourgeois  
54000 Nancy  
■ dans le même bâtiment : la Maison de l'architecture de Lorraine, l'organisme de formation ALFA, l'association CAPP GE, l'entreprise Archilink.



**Pôle de Strasbourg**

5 rue Hannong  
67000 Strasbourg  
■ dans le même bâtiment : le CAUE Alsace, la Maison européenne de l'architecture Rhin supérieur, l'ADIL 67, le Moniteur et la Fondation du patrimoine délégation Alsace.

# LES MISSIONS RÉGALIENNES

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes est doté de la **personnalité morale** et de l'**autonomie financière**. Il est placé sous la tutelle du **Ministère de la Culture et de la Communication**.

C'est un organisme de droit privé chargé de missions de service public qui doit :

■ **Assurer la tenue du Tableau** régional des architectes afin de protéger et de contrôler le titre d'architecte ;

---

■ **Garantir le respect des règles déontologiques** et la discipline de la profession ;

---

■ **Organiser des conciliations** en cas de conflit entre architectes ou entre architectes et maîtres d'ouvrage ;

---

■ **Procéder au contrôle** des formes juridiques et modalités d'exercice de la profession, en matière d'assurance civile professionnelle obligatoire ;

---

■ **Veiller à l'organisation de la profession**

---

■ **Représenter et promouvoir la profession** auprès des pouvoirs publics et des instances européennes et internationales ;

---

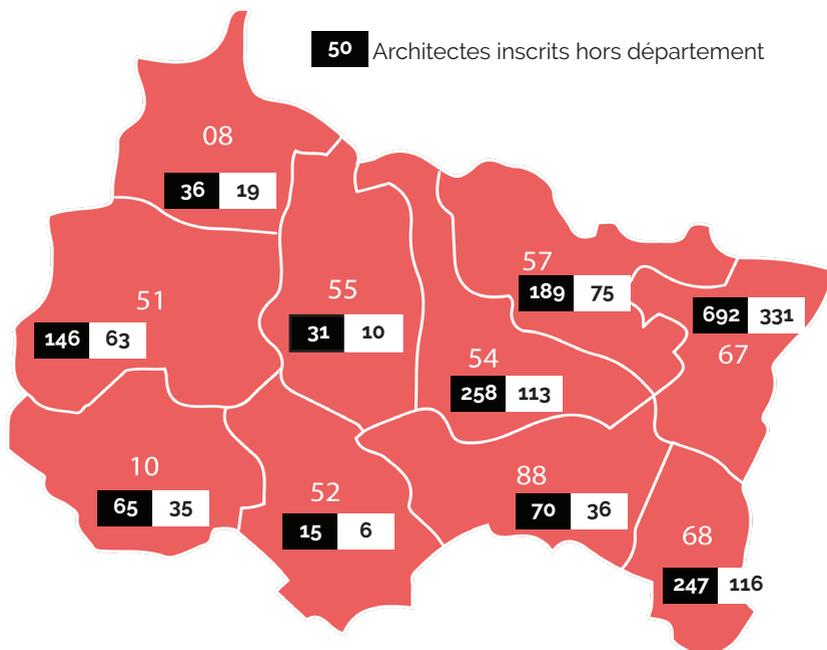
■ **Agir en justice** en vue de la protection du titre d'architecte et du recours obligatoire à l'architecte.

# Le tableau

Au 31 décembre 2023,  
on dénombre dans le Grand Est :

- **1798** architectes
- **804** sociétés
- Soit au total,
- **2602** inscrits

**50** Architectes inscrits hors département



## Quelques chiffres

THÉMATIQUES	2021	2022	2023
Inscriptions	124	127	116
Radiations	89	75	116
Prestations de services	17	21	17

# Les suspensions et radiations pour défaut d'assurance

La justification d'une assurance professionnelle est une condition de maintien au Tableau, à son annexe pour les modes d'exercice permettant d'exercer la profession\*.

PROCÉDURE	2021	2022	2023
Relance 1	168 dont 106 architectes libéraux & 68 sociétés	169 dont 112 architectes libéraux & 57 sociétés	264 dont 166 architectes libéraux & 98 sociétés
Relance 2 RAR	66 dont 49 architectes libéraux & 17 sociétés	62 dont 38 architectes libéraux & 24 sociétés	64 dont 41 architectes libéraux & 23 sociétés
Suspension pour défaut d'assurance	31 dont 21 architectes libéraux & 10 sociétés	19 dont 12 architectes libéraux & 7 sociétés	33 dont 21 architectes libéraux & 12 sociétés
Radiation pour défaut d'assurance	14 dont 8 architectes libéraux & 6 sociétés	3 dont 1 architecte libéral & 2 sociétés	10 dont 4 architectes libéraux & 6 sociétés

## Les attestations sur l'honneur

\* pour les autres rubriques du Tableau.

PROCÉDURE	2021	2022	2023
Relance 1	200	213	187
Relance 2 RAR	48	19	29
Radiation pour non transmission de justificatifs	16	2	0

### COMMENTAIRES 2023

> La **négligence** pourrait expliquer l'augmentation du nombre d'architectes en défaut d'assurance qui, dès la 1<sup>ère</sup> relance, régularisent leur situation

> **1/3 des architectes** suspendus pour défaut d'assurance n'aura pas réussi à régulariser sa situation et **se retrouvera radié de l'Ordre**

> La non transmission des attestations sur l'honneur (démarche volontaire de l'architecte) a, pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 3 ans, **été résolue**.



# Déontologie & litiges

## Litiges

**41** saisines concernant des litiges ont été comptabilisées en 2023

> **25** ont été renvoyées vers le médiateur de la consommation

> **16** ont été directement traitées par l'Ordre des Architectes Grand Est

PROCÉDURE	2022	2023
Litiges	44	41
Renvoi vers le médiateur de la consommation*	13	25
Litiges traités par l'Ordre des Architectes Grand Est	31	16

\* dispositif impératif du code de la consommation pour tous les maîtres d'ouvrage consommateurs, l'Ordre des Architectes Grand Est assurant conseils et veille déontologique dans ce cas aussi.

### Les litiges sur saisines de maîtres d'ouvrage concernent principalement :

- > manquements contractuels
- > dépassement du budget
- > manquement déontologiques (absence de contrat, non déclaration des liens d'intérêt...)
- > désaccord sur avenant/contrat

### Les litiges sur saisines d'architectes concernent principalement :

- > les honoraires impayés
- > immixtion du maître d'ouvrage
- > désaccord sur avenant/contrat

### Sur les 16 litiges traités par l'Ordre

- > 4 pv de conciliation
- > 5 pv de non-conciliation
- > 3 refus de conciliation
- > 2 avis rendus
- > 2 dossiers classés sans suites

- > 2 litiges entre architectes
- > 14 litiges entre architectes et maîtres d'ouvrage dont 11 saisines à l'initiative des clients

## Déontologie

**13** dossiers ont été ouverts en 2023

> **3** suite à des plaintes de tiers

> **10** en auto-saisine de l'Ordre des Architectes du Grand Est

PROCÉDURE	2022	2023
Déontologie	15	13

### Les motifs

- > 9 dossiers pour suspicion de signature de complaisance
- > 2 dossiers pour des problèmes d'assurance / défaut de conseil
- > 1 dossier pour non respect des procédures en marchés publics
- > 1 dossier pour défaut de confraternité entre architectes.

# Renseignements juridiques divers

En 2023, le service juridique a répondu à **600** demandes de renseignements (hors traitement des missions litiges, déontologie et Tableau).

## Chambre régionale de discipline

**4** plaintes ont été déposées ou sont en cours d'instruction devant la chambre régionale de discipline en 2023.

MOTIFS DES PLAINTES	ÉTAT	SANCTIONS
Signature de complaisance (art. 3 de la loi du 3 janvier 1977 modifiée ; art 5 et 16 du CDP) ; Prise et don en sous-traitance prohibée du projet architectural (art. 3 de la loi du 3 janvier 1977 modifiée ; art 37 du CDP) ; Déclaration partielle des projets des 3 dernières années (art 17 de la loi du 3 janvier 1977 modifiée ; art 28 du CDP) ; Non-déclaration des liens d'intérêts personnels ou professionnels (art 18 de la loi du 3 janvier 1977 modifiée ; art 15,29 et 30 du CDP) ; Manquement à l'obligation d'intégrité et le discrédit sur la profession (art 12 du CDP).	<b>jugée en 1ère instance</b>	<b>radiation</b>
Défaut de convention écrite préalable (art 11 du CDP) ; Signature de complaisance (art. 3 de la loi du 3 janvier 1977 modifiée ; art 5 et 16 du CDP) ; Prise et don en sous-traitance prohibée du projet architectural (art. 3 de la loi du 3 janvier 1977 modifiée ; art 37 du CDP) ; Manquement à l'obligation d'intégrité et le discrédit sur la profession (art 12 du CDP).	<b>en cours d'instruction</b>	
Défaut de communiquer les documents sollicités (art. 17 de la loi du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture ; art. 25 al. 2 du CDP) ; Défaut de conseil et manquements à l'obligation d'intégrité et discrédit sur la profession (art. 12 et 13 du CDP) ; Conséquences du défaut d'assurance (art. 21-1 du décret n°77-1481 du 28 décembre 1977 ; art. 2 al. 2 et 3 du décret du 19 avril 2007 ; art. 40 de la loi du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture).	<b>en cours d'instruction</b>	
Défaut de convention écrite préalable (art. 11 du CDP) ; Prise en sous-traitance prohibée du projet architectural (art. 3 de la loi du 3 janvier 1977 modifiée ; art. 37 du CDP) ; Manquement à l'obligation d'intégrité et discrédit sur la profession (art. 8,9,12 et 13 du CDP) ; Non-déclaration des liens d'intérêts professionnels (art. 18 de la loi du 3 janvier 1977 modifiée ; art. 29 alinéa 2 du CDP).	<b>en cours d'instruction</b>	

Chambre nationale de discipline : 2 appels sont en cours d'instruction devant la chambre nationale de discipline (CND) en 2023.

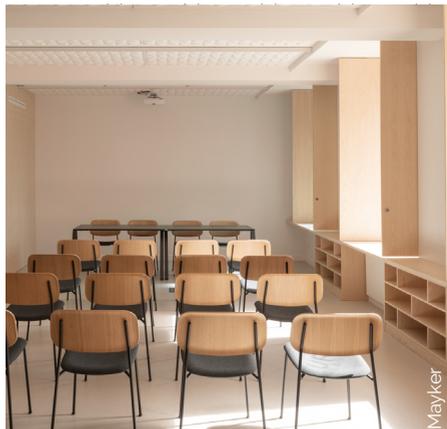
# La formation

En 2023, on dénombre **566** architectes en conformité avec leur obligation de formation, soit **34,6%** du nombre total d'architectes dans le Grand Est.

L'Ordre des Architectes a souhaité diversifier l'offre de formation en ouvrant de nouveaux partenariats avec les filières biosourcées et les Rectorats (détails page 19), mais aussi la Fondation des architectes de l'urgence avec une session organisée en 2024 à Nancy.

## LES PRINCIPAUX ORGANISMES DE FORMATION DANS LE GRAND EST

- ALFA FORMATIONS
- ENVIROBAT GRAND EST
- SCOP LES 2 RIVES
- SOLARES FORMATIONS
- INSA STRASBOURG - FORMATION CONTINUE



© Mayker

Inauguré fin 2022 après une rénovation globale et performante, le siège nancéen du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes dispose d'une salle de réunion, notamment mise à disposition des organismes de formations (tout comme au pôle de Châlons-en-Champagne) mais aussi des partenaires pour y organiser des expositions.

# Notre travail avec le Conseil National

En janvier 2022, le Conseil National de l'Ordre des Architectes dévoilait son plaidoyer « Habitat, villes et territoires, l'architecture comme solution ». Résultat d'une concertation entre tous les conseils régionaux, ce document détaille les combats, engagements et propositions de la profession face aux défis de la ville et aux enjeux environnementaux.

A l'échelle du Grand Est, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes s'est saisi de la démarche en formalisant en 2023 des

**actions concrètes en lien étroit avec ses principaux partenaires** du territoire. Vous les découvrirez en parcourant notre rapport d'activités et elles seront prolongées en 2024 et 2025.

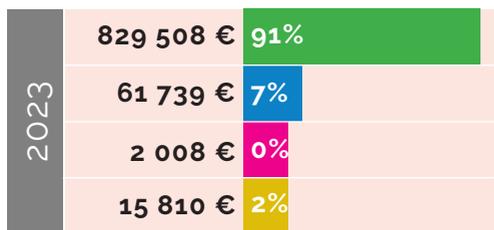
Outre ce travail, le Conseil Régional de l'Ordre est fréquemment en lien avec le Conseil National via des commissions thématiques et autres plénières pour favoriser le retour d'expériences et conserver un dialogue constant.

# Le bilan financier



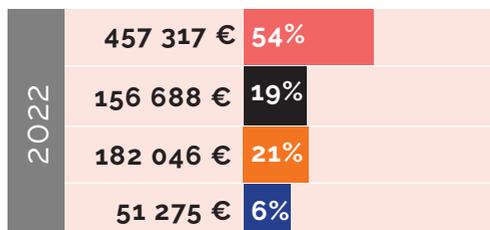
BILAN	2021	2022	2023
Recettes	803 729 €	842 081 €	909 064 €
Dépenses / charges / amortissements	676 755 €	847 326 €	1 040 137 €

## RÉPARTITION DES RECETTES



LÉGENDE	
fonctionnement	produits
autres recettes	transfert de charges

## RÉPARTITION DES DÉPENSES



LÉGENDE	
missions régaliennes	actions politiques
frais de fonctionnement	amortissements & charges exceptionnelles

# Le bilan financier



BILAN FINANCIER	2021	2022	2023
Dotations du CNOA	712 247 €	760 690 €	776 508 €
Dotation exceptionnelle du CNOA aux actions territoriales	0 €	7 918 €	47 000 €
Autres recettes	91 482 €	73 473 €	85 556 €
Total	803 729 €	842 081 €	909 064 €

LES RECETTES	2021	2022	2023
Résultat	126 974 €	- 5 245 €	- 131 073 €
Capacité d'autofinancement	126 498 €	46 030 €	-49 122 €
Réserves	814 132 €	528 389 €	452 257 €

## COMMENTAIRES

> L'année 2023 est marquée par une volonté forte d'avoir des actions politiques, faisant envisager dès le budget une mobilisation de trésorerie, en complément de la dotation exceptionnelle du CNOA.

> Les charges exceptionnelles augmentent fortement via l'amortisse-

ment des travaux du siège. Ces charges sans décaissements de trésorerie ont un impact technique important sur le bilan, il convient de regarder la capacité d'autofinancement (création de trésorerie) pour avoir une meilleure vision de la situation.

> Le mandat 2021/2023 est donc très positif avec une

création de trésorerie de plus de 123 000 € et des finances solides, avec des réserves égales à 6 mois de recettes. La baisse de trésorerie correspond principalement à l'autofinancement des travaux du siège (400 000 €).

# NOTRE STRATÉGIE POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE L'ARCHITECTURE

---

## **Journées de travail avec les partenaires**

*actions pour décliner et déployer le plaidoyer sur le territoire*

## **Cap sur la rénovation**

*cycle de rencontres avec les acteurs du Grand Est*

## **Médiation et conseils en architecture**

*travail de recensement*

## **Formation**

*encourager le recours aux matériaux biosourcés  
et actionner les filières*

## **Sensibilisation en milieu scolaire**

*former les architectes à la pédagogie et valoriser leurs interventions*

# Journées de travail avec les partenaires



**2 février** 52 participants

L'ordre des architectes Grand Est a organisé une journée de travail à l'école d'architecture de Nancy autour du projet de **déploiement de son plaidoyer**, un document ressource édité début 2022 par l'Ordre National des Architectes et partagé par l'ensemble des Ordres en région.

La mise en commun des expertises, des regards et expériences d'acteurs professionnels et de terrain, ont permis de poser les bases d'un travail de réflexion collective. Les participants ont été répartis dans des ateliers thématiques extraits du plaidoyer pour permettre une réelle diversité de points de vue puis une appropriation des sujets généraux, parfois incantatoires, relevant des domaines de l'habitat, des territoires, de la décarbonation, du changement des pratiques...



**12 octobre** 51 participants

La restitution des échanges du 2 février a permis l'élaboration d'une **feuille de route propre au territoire du Grand Est** recensant les actions en cours et celles à mener pour répondre localement aux besoins exprimés et partagés par l'ensemble des Conseils régionaux de France.

Ce support a été transmis aux partenaires participants (institutions, associations, organismes de formation, filières alternatives, centres de ressources, syndicats...) en juin 2023 et a servi de guide pour la 2e réunion de travail collégiale du 12 octobre 2023 au Zénith de Strasbourg. Ont été abordés les thèmes de la formation, du développement des résidences d'architectes, du déploiement des matériaux bio et géosourcés et du réemploi, la sensibilisation en milieu scolaire, la rénovation et l'amplification des dispositifs de médiation et de conseils architecturaux.



# Cap sur la rénovation : cycle de rencontres avec les acteurs\*

9 mars 27 participants

## Saverne - CFA Jules Verne

Les intervenants :

- > Pascal Demoulin, architecte au PNR des Vosges du Nord
- > Sylviana Guillou, architecte à la Broque, membre du collectif Materre
- > Visite commentée du plateau Praxibat
- > Adrien Pensarini, syndic de copropriété à Saverne.

6 juin 28 participants

## Reims - lycée Arago

Les intervenants :

- > Caroline Feneuil chargée de mission architecture au PNR de la Montagne de Reims
- > Franck Deroche, architecte à Châlons-en-Champagne
- > Visite commentée du plateau Praxibat
- > Roger Le Maire, directeur de projets au COMAL SOLIHA 51.

29 novembre 25 participants

## Pont-à-Mousson - BTP CFA

Les intervenants :

- > Laurent Marciniak, architecte à Pont-à-Mousson
- > Jean-Marc Gaulard, chargé de mission énergie au PNR de Lorraine
- > Visite commentée des plateaux Praxibat
- > Jean-Christophe Matt et Julien Masson, architectes à Nancy.

21 décembre 23 participants

## Cernay - lycée professionnel Gustave Eiffel

Les intervenants :

- > Albert Rolland, architecte à Strasbourg
- > Visite commentée des plateaux Praxibat
- > Alexandre Da Silva, architecte à Mulhouse.



\* co-organisé avec la Région Grand Est qui finance les plateformes d'aides à la rénovation

## OBJECTIFS

Ces journées visent à rassembler les principaux acteurs locaux de la rénovation énergétique. Elle permettent, à travers la présentation d'un état des lieux, d'outils et d'exemples concrets, d'aborder **la question du rôle et de l'importance de l'architecte** dans les projets de rénovation thermique. Elles permettent aussi d'échanger de façon constructive autour des retours d'expériences de chacun, des points de vigilance et des objectifs de progrès à apporter aux démarches respectives, aux outils à partager voire aux méthodes de travail complémentaires.

## CONSTATS

- l'audit patrimonial et architectural devraient pouvoir s'envisager dès les prémises d'un projet de rénovation, en parfait complément de l'audit énergétique,
- un cadre réglementaire et contractuel existe, il permet et facilite les visites conseils effectuées par des architectes (contrats type de l'Ordre des Architectes)
- l'existence d'une plateforme numérique gratuite qui localise et recense les coordonnées des architectes (architectes-pour-tous)
- la nécessité d'organiser à nouveau des rencontres entre les acteurs d'un même territoire.



# Médiation et conseils en architecture, le travail de recensement

## CONSTAT

Une répartition inégale des dispositifs de médiation et de conseil en architecture sur le territoire du Grand Est.

## OBJECTIFS

- renforcer les dispositifs de médiation et de conseil en architecture dans le Grand Est
- inciter la création de 3 CAUE absents en Champagne-Ardennes.

## MÉTHODE

- recenser et localiser les actions déjà menées par les partenaires
- créer un support de communication à transmettre aux élus lors des rencontres
- organiser des moments d'échanges avec les élus (maires, EPCI, élus départementaux).

**24 mars à Troyes** 15 participants

Les acteurs du territoire de Champagne-Ardenne étaient réunis à Troyes pour partager les objectifs de l'Ordre des Architectes du Grand Est :

- **inciter à la création de 3 CAUE en Champagne-Ardennes.**

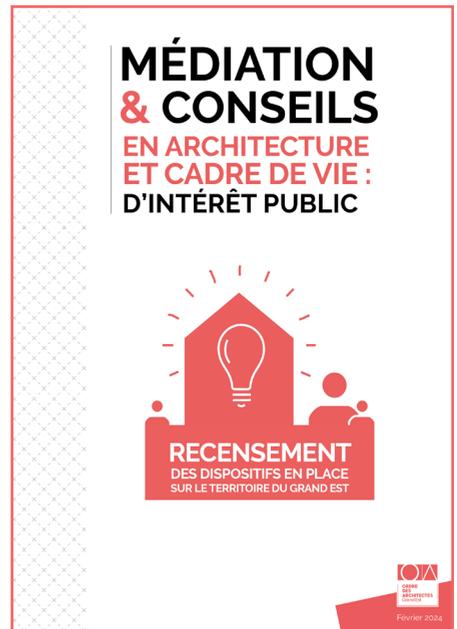
**5 octobre à Strasbourg** 17 participants

Poursuite du **travail collaboratif** avec la présentation d'un support de communication commun permettant de recenser et de localiser l'ensemble des forces en présence.

**13 novembre à Châlons** 16 participants

Finalisation de la création du **support de communication** avec la prise en compte des remarques formulées par l'ensemble des structures concernées.

**Et tout au long de l'année, des rencontres avec des élus et des partenaires.**



# Formation : encourager le recours aux matériaux biosourcés et au réemploi



La RE2020 encourage la mise en place de matériaux bio et géosourcés. Alors, pourquoi attendre pour s'y mettre ?

C'est dans cette optique que le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes du Grand Est a fait appel en 2023 au centre de ressources Envirobat, pour bâtir un **parcours de formations aux matériaux biosourcés et au réemploi** à destination des architectes. Il apparaît en effet que trop peu de consoeurs et de confrères sont formés à ces techniques.

Au-delà de l'apparent effet de mode il y a des réalités sociales, économiques et environnementales importantes à partager. Par ailleurs, pour être assuré, il s'agit de se former à certains procédés constructifs (paille, chanvre, terre, réemploi...).

En somme, les filières existent et doivent être activées et plebiscitées. Un partenariat avec FIBOIS Grand Est a d'ailleurs été scellé fin 2023 pour sensibiliser les architectes à la filière forêt-bois et mettre sur pied une formation.

## Sensibilisation en milieu scolaire, mieux former les architectes



23 & 24 mars

12 participants

Une des missions de l'Ordre des Architectes est de promouvoir la diffusion de la culture architecturale. Cette action revêt diverses formes et touche divers publics parmi lesquels les plus jeunes qu'il convient d'éveiller à leur cadre de vie et à la qualité de l'espace. Sur le territoire du Grand Est et depuis des années, des interventions d'architectes, parfois d'étudiants et de médiateurs ont lieu dans les écoles, majoritairement sur l'impulsion des maisons de l'architecture mais aussi de CAUE. Pour soutenir et apporter aux architectes intervenants toutes les nécessaires clés pédagogiques et une certaine reconnaissance, l'Ordre a mis sur pied une formation en partenariat avec la Haute École des Arts du Rhin (HEAR) de Strasbourg et avec l'expertise du CAUE d'Alsace, de l'Inspection Académique et du Rectorat de Strasbourg.

L'objectif est de **professionnaliser les architectes intervenants** et de financer quelques interventions longues et de qualité chaque année dans chaque ex-région. Le développement de ce projet est prévu en 2024 et 2025.



# Nos outils de communication



## LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2023, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Grand Est a fait son entrée sur le réseau social professionnel LinkedIn. Mise en avant d'initiatives, retour sur des réunions de travail, annonce d'évènements ou promotion de formations, ce vecteur permet une meilleure réactivité et vient compléter les communications réalisées sur le site web et via les newsletters mensuelles.

**Au 31 décembre 2023**

 1083 abonnés

 173 abonnés (554 au 1er juin 2024)

## LES NEWSLETTERS

En place depuis des années, la newsletter de l'Ordre a été remise au goût du jour en 2023 pour une meilleure lisibilité des informations et actualités des partenaires. Diffusée à l'ensemble des architectes du Grand Est, ce vecteur est le mode de communication privilégié de l'institution.

**12** newsletters des partenaires

**7** newsletters thématiques

## FLYER «PRENEZ UN ARCHITECTE»

Un support pratique imaginé et créé par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Provence Alpes Côte d'Azur et partagé dans les différentes régions, notamment en Grand Est.

**Objectif** : informer les clients dans le cadre de rénovation.



## LES RENCONTRES

Au-delà des supports papier et en ligne, les élu(e)s de l'Ordre ont multiplié en 2023 les réunions de travail dans les territoires, autant d'occasions de communiquer en direct et sans filtres.



## FEUILLE DE ROUTE

Pour rendre lisibles et inscrire dans le temps ses actions, notre institution s'est dotée d'une feuille de route pluriannuelle. Ce support a été remis aux partenaires de l'Ordre en octobre 2023, pour permettre à tous de partager un même niveau d'informations.

# L'année 2023 en images

---

**5 JANVIER**

> **Accueil de la Maison européenne de l'architecture** dans les locaux strasbourgeois du CAUE Alsace aux côtés de l'ADIL67 et de l'Ordre des Architectes Grand Est.

---

**26 JANVIER**

> **Vernissage** de l'exposition *Frugalité heureuse et créative* au pôle de Strasbourg.

---



**2 FÉVRIER**

> **Réunion des partenaires autour du déploiement du plaidoyer** organisée à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy en présence de 50 partenaires associatifs et institutionnels.

---



**9 MARS**

> **1<sup>ère</sup> rencontre «Ensemble pour la réno»** co-organisée entre l'Ordre et la Région Grand Est ici au lycée professionnel Jules Verne de Saverne.

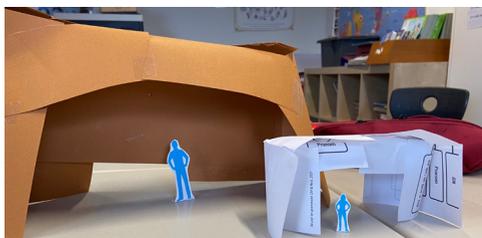
---



**23 MARS**

> **1<sup>ère</sup> formation sensibilisation en milieu scolaire** organisée par l'Ordre en partenariat avec la Haute Ecole des Arts du Rhin de Strasbourg, le CAUE Alsace, l'Inspection Académique et le Rectorat.

---



**5 AVRIL**

> **Rencontre à Châlons-en-Champagne** de l'inspecteur pédagogiques de l'académie de Reims pour un échange sur les actions à mener auprès des scolaires, pour éveiller à l'architecture et au cadre de vie.

---

**13 AVRIL**

> **Réunion de travail** entre l'Ordre et les étudiants de l'Ecole d'Architecture Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy suite à une mobilisation des futurs professionnels inquiets pour leur avenir.

---

## 15 MAI

> **Rencontre à Strasbourg** du recteur de l'académie de Strasbourg en vue de la participation de l'Ordre au GIP-ACMISA piloté par le rectorat pour notamment favoriser la sensibilisation des plus jeunes à l'architecture.

## 16 MAI

> **Rencontre avec la CAPEB de Moselle** pour établir le dialogue et trouver des passerelles entre les acteurs du bâtiments et les architectes.



## 6 JUIN

> **2<sup>e</sup> rencontre «Ensemble pour la réno»** au lycée professionnel Arago de Reims.



## 14 au 16 JUIN

> **Participation de l'Ordre Grand Est au séminaire** organisé par le CNOA à Marseille



## 12 JUILLET

> **Echange au pôle de Nancy** avec les syndicats lorrains sur les sujets de la rénovation ...



## 14 SEPTEMBRE

> **Séminaire de travail** du Conseil de l'Ordre dans les locaux du CROA Ile-de-France à Paris.





## 12 OCTOBRE

### > Réunion des partenaires

La veille de la réunion annuelle, le Conseil de l'Ordre a convié une cinquantaine de ses partenaires pour travailler sur une feuille de route commune.



## 13 OCTOBRE

### > Réunion annuelle de l'institution

En 2023, cap sur Strasbourg avec la visite des nouveaux locaux des Compagnons du devoir, puis la présentation du rapport d'activités au Palais de la Musique et des Congrès en présence de 250 architectes et partenaires.

## 13 NOVEMBRE

> Réunion des partenaires locaux au pôle de Châlons-en-Champagne pour procéder au recensement des dispositifs de conseils et de médiation architecturaux et réfléchir à créer des supports de communication pour sensibiliser les élus au sujet, notamment sur le territoire champardennais dépourvus de CAUE.



## 29 NOVEMBRE

> 3<sup>e</sup> rencontre «Ensemble pour la réno» au BTP CFA de Pont-à-Mousson.



## 6 DÉCEMBRE

> Séminaire du Conseil à Metz et invitation des architectes locaux à un temps d'échanges sur les sujets relatifs à l'exercice et aux missions de l'institution.

## 21 DÉCEMBRE

> 4<sup>e</sup> rencontre «Ensemble pour la réno» au lycée du BTP de Cerney.



# Nos partenaires

Un important vivier de partenaires travaille en lien étroit avec l'Ordre des Architectes du Grand Est.

## CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

- CAUE 52 / Haute-Marne
- CAUE 54 / Meurthe-et-Moselle
- CAUE 55 / Meuse
- CAUE 57 / Moselle
- CAUE Alsace
- CAUE 88 / Vosges
- Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE)

## ÉCOLES D'ARCHITECTURE

- École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSAN)
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS)
- Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg (INSA)

## MAISONS DE L'ARCHITECTURE

- Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne (MACA)
- Maison de l'Architecture de Lorraine (MAL)
- Maison Européenne de l'Architecture (MEA)

## ORGANISMES DE FORMATION CONTINUE

- ALFA FORMATIONS
- ENVIROBAT GRAND EST
- SCOP LES 2 RIVES
- SOLARES FORMATIONS
- Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg (INSA)

## SYNDICATS

- Syndicat des Ardennes
- Les Architectes Aulois
- Union Marnaise des Architectes
- UNSFA 54-55-88
- UNSFA 57
- Union des Architectes d'Alsace
- Union des Syndicats d'Architectes du Grand Est

## PARCS NATURELS REGIONAUX

- PNR des Ardennes
- PNR de la Forêt d'Orient
- PNR de la Montagne de Reims
- PNR de Lorraine
- PNR des Ballons des Vosges
- PNR des Vosges du Nord

## AUTRES ASSOCIATIONS ET STRUCTURES

- Arbres remarquables de l'Aube
- Les Agences Départementales d'Information sur le Logement (ADIL)
- Les BONnes MATières (BOMA)
- Campus des Métiers et des Qualifications
- Commande et Architecture Publique et Privée Grand Est (CAPP-GE)
- Collège Régional des Experts Architectes d'Alsace (CREAA)
- Collectif Biosourcés Grand Est
- COOPELIS, groupement d'économie solidaire
- Des idées plein la terre
- Des hommes et des arbres
- Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est (DRAC)
- Envirobat Grand Est - Arcad LQE
- Envirobat Grand Est - Energievie.pro
- Fibois Grand Est
- Filière paille Grand Est
- Fondation du patrimoine
- L'Oblique
- Maisons Paysannes
- Pôle européen du chanvre
- Pour une frugalité heureuse et créative
- Rectorats des académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg
- REMise (réemployez.fr)
- Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)

# Perspectives

---

Comme vous l'avez compris, 2023 aura permis le lancement et la concrétisation de bon nombre d'actions en faveur de l'architecture et de la profession. Poursuivons-les tous ensemble et autant que possible !

Notre souhait est aujourd'hui de **pouvoir les consolider** en poursuivant notamment nos efforts de « lobbying » autour de la rénovation, des matériaux géo et biosourcés et de l'adaptation au changement climatique en général, de façon à ce que les architectes puissent se saisir de nouvelles compétences, être reconnus et s'inscrire pleinement dans ce marché dès demain.

Mais ces actions thématiques désormais amorcées seront idéalement et à terme appropriées et entretenues par nos partenaires (les rectorats et les maisons de l'architecture pour la sensibilisation des scolaires, les organismes de formation pour les parcours de formation, les conseillers infos énergie pour

mieux collaborer et naturellement appeler les architectes en amont des projets etc.)

Pour que la « filière architecture » **existe plus fortement** et soit repérée en tant que solution à la transition écologique et sociétale, **le déploiement du plaidoyer pour l'Architecture** doit passer par la construction d'une stratégie d'influence.

2024 servira à la construire, 2025 à la faire. Espérons que les moyens humains et financiers le permettront car les crises structurelles successives nous imposent de nous **engager plus que jamais**, mais avec rigueur, prudence et anticipation.

Aussi, nos missions régaliennes s'attacheront à développer plus de sensibilisation aux bonnes pratiques ; une vigilance particulière sera aussi apportée à **la « santé » de tous les architectes**, à la façon d'entretenir encore mieux leur cadre d'exercice et à aborder de front le sujet des **déserts architecturaux** qui apparaissent çà et là.

Rendez-vous le 15 novembre à Nancy pour en parler et faire avancer nos causes tous ensemble !

Prenez bien soin de vous.

